

Compte rendu de la Commission CLASSIFICATIONS du Jeudi 28 Mars 2011

Les membres de la commission :

Sylvie RYDIER - Angers Grand Maine

Jesus SANCHEZ- Chalezeule

Philippe LANDRY - Laval

André TERZO - Besançon Valentin

**Monsieur Buron réaffirme la mise en place pour fin septembre
de l'échelon C sur les niveaux I et III**

Etude des fiches : Assistant réception
 Conseiller Sécurité
 Assistant Sécurité

La délégation FORCE OUVRIERE demande quelques modifications sur ces fiches métiers, sur des tâches qui ne sont pas impactées au métier. Ces modifications seront apportées et représentées pour un projet de rédaction à la prochaine réunion

Travail sur le projet de rédaction : [ANIMATEUR TECHNIQUE ANTENNE SAV](#)

Pour la phrase « **Teste et effectue le diagnostic de premier niveau** ».

Nous demandons une reformulation de la phrase par « **Diagnostic simple de base, pas de changement de pièces** ».

Concernant la location des véhicules souvent gérée par le SAV, la question se pose car aucune tâche n'apparaît sur la fiche métier SAV.

Est-ce un oubli ou un nouveau métier ?

La Direction répond que la location des véhicules n'est pas systématiquement affectée aux SAV et que les tâches sont effectuées par des personnes de services différents suivant les magasins : Caisse, Bazar , SAV ...

La délégation attend des précisions sur ce nouveau métier et **ne valide pas la rédaction.**

Travail sur le projet de rédaction : [VENDEUR DE PRODUITS ET SERVICES](#)

Pour la phrase « **Peut réaliser des encaissements et des crédits simples** »,

Force Ouvrière demande une reformulation de cette phrase car une nouvelle fois nous précisons qu'il s'agit de volontariat et les mots « **peut réaliser** » sont litigieux. De plus les crédits simples sont effectués par un organisme bancaire habilité en l'occurrence S2P pour Carrefour.

Force Ouvrière propose de supprimer cette phrase.

La fiche n'est pas validée.

Travail sur le projet de rédaction : [EQUIPIER DE VENTE](#)

Pour la phrase « **Effectue des opérations simples** »,

Nous demandons de rajouter « **lié à son affectation** ».

Et pour « **Maintient propre et en ordre le matériel courant, les locaux et l'environnement de l'établissement** »,

Nous demandons de supprimer dans la phrase « **et l'environnement de l'établissement** ».

La fiche n'est pas validée.

Travail sur le projet de rédaction : [ANIMATEUR DE SERVICE](#)

Pour la phrase : « **Seconde ou supplée son supérieur hiérarchique en cas d'absence occasionnelle de celui-ci** »,

Force Ouvrière demande de définir une absence occasionnelle, mettre une durée.

La fiche n'est pas validée.

Un point à date est fait sur l'avancement de la cartographie des classifications.

Pour les prochaines réunions, nous aborderons de nouvelles fiches métiers, comme par exemple : Drive, Planet..

Une première cotation de ces métiers sera présentée par le Cabinet HAY

Nous devons ensuite négocier niveau et échelon pour chaque métier.

La réunion classification spécifique CADRES est programmée pour le mois de septembre

Prochaines réunions prévues :

Jeudi 26 mai 2011

Mardi 28 juin 2011